

Communiqué de presse
18 décembre 2025

#ÉNERGIES RENOUVELABLES #CHALEUR #TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pose du premier tuyau du réseau de chaleur renouvelable urbain de Talmont-Saint-Hilaire

Un projet vertueux et le premier porté par SYDEV chaleur, la régie du syndicat d'énergie de la Vendée

La chaleur représente 50% de la consommation d'énergie en France.

La majorité provient de ressources fossiles (gaz naturel, fioul, gaz propane), fortement émettrices de gaz à effet de serre et importées. Des ressources locales et renouvelables peuvent se substituer aux énergies fossiles. Elles sont une réponse aux enjeux de transition énergétique et à la volatilité des marchés de l'énergie.

Le SYDEV, syndicat d'énergie de la Vendée, accompagne les communes et intercommunalités de Vendée dans le

déploiement de la chaleur renouvelable (bois, solaire, thermique, géothermie, chaleur fatale, thalassothermie). Il a notamment accompagné la commune de Talmont-Saint-Hilaire où les travaux d'un réseau de chaleur renouvelable ont tout juste débuté. Une chaufferie bois alimentera 3 bâtiments : une école, un espace multi-accueil et l'EHPAD. La pose du premier tuyau de ce réseau de chaleur s'est déroulée le jeudi 18 décembre, en présence des parties prenantes de ce projet, le premier porté par SYDEV Chaleur, la régie du syndicat d'énergie vendéen.



**source ADEME 2022*



Le réseau de chaleur urbain de Talmont-Saint-Hilaire alimentera 3 bâtiments en chaleur renouvelable

La chaleur renouvelable : une solution vertueuse

Le bois, le solaire et la géothermie sont des ressources locales et renouvelables pouvant se substituer aux énergies fossiles (gaz, fioul, etc.). D'un point de vue économique, ces énergies renouvelables coûtent moins cher à l'usage, contribuent à développer des filières locales et permettent ainsi de préserver, créer des emplois locaux et pérennes. D'un point de vue environnemental, la chaleur renouvelable produite localement accélère la transition énergétique en réduisant la dépendance aux énergies fossiles.

Les réseaux de chaleur urbains (RCU) sont des infrastructures collectives qui permettent de distribuer cette chaleur pour différents besoins (chauffage, eau chaude sanitaire, process...), à des échelles plus ou moins importantes allant du quartier à la ville. En mutualisant les besoins énergétiques, les réseaux de chaleur permettent de massifier le recours aux énergies renouvelables et les bienfaits associés. Développés historiquement dans les grandes métropoles, ils sont également pertinents dans les centres bourgs des territoires ruraux.

Accompagner le développement des projets de chaleur renouvelable du territoire

Pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables en circuit court dans le cadre des politiques locales de transition énergétique, le SYDEV favorise le développement de la chaleur renouvelable via différents leviers :

- **En aidant à faire, via un accompagnement technique et financier des projets** avec ses partenaires (ADEME, UCUMA, FIBOIS Pays de Loire, ATLANSUN...), le SYDEV propose un accompagnement technique et financier, à tous porteurs de projets publics ou privés (hors particuliers) en Vendée. Les aides financières reposent sur le Fonds Chaleur. L'ADEME a confié une enveloppe budgétaire au SYDEV pour les projets de petites et moyennes tailles en Vendée.
- **En faisant, via le développement et l'exploitation des Réseaux de Chaleur Urbains.** La compétence de création et d'exploitation des réseaux publics de chaleur ou de froid, relevant des communes, peut être transférée au SYDEV. Celui-ci devient alors compétent pour aménager et exploiter ces réseaux, considérés comme un service public industriel et commercial (SPIC). Afin d'assurer cette mission, le SYDEV a créé le 17 décembre 2024 une régie dotée de la seule autonomie financière, SYDEV Chaleur.

La pose du premier tuyau du réseau de chaleur urbain de Talmont Saint-Hilaire est un « moment historique » pour le SYDEV car c'est le premier projet porté par sa régie SYDEV Chaleur.

Le SYDEV est l'autorité organisatrice de la distribution d'énergie multi-réseaux : l'électricité, le gaz, et désormais la chaleur.

Le réseau de chaleur urbain de Talmont-Saint-Hilaire

SYDEV Chaleur a développé, en concertation avec la commune, son centre communal d'action sociale (CCAS) et Vendée Habitat un réseau de chaleur urbain à Talmont-Saint-Hilaire.

Une chaufferie au bois issu d'une filière locale agricole, dotée d'un appoint en gaz naturel, alimentera 3 bâtiments en chaleur renouvelable : l'EHPAD Le Havre du Payré (propriété de Vendée Habitat, géré par le CCAS), le groupe scolaire du Payré et le centre multi-accueil Les moussaillons du Payré (propriétés de la commune de Talmont-Saint-Hilaire).

La chaufferie distribuera 700 MWh (85 % bois et 15% gaz naturel), soit l'équivalent de la consommation de 115 foyers et permettra d'éviter de rejeter 120 tonnes de CO2 chaque année. Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de la rue des écoliers, rue dans laquelle sera installé la chaufferie, la création du réseau de chaleur urbain est coordonnée avec les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de communications (fibre optique) aériens.

Montant de l'investissement : 1 million d'euros, porté par SYDEV Chaleur, 438 000 euros sont financés par le Fonds Chaleur de l'ADEME.

Les travaux ont débuté en novembre 2025 et la livraison de la chaleur aux premiers abonnés interviendra en septembre 2026.

Le SYDEV, via sa régie SYDEV Chaleur a pour ambition de poursuivre le développement de nouveaux projets de réseaux de chaleur urbain sur le territoire, une solution durable pour assurer la transition énergétique en Vendée.

Accéder au communiqué de presse en version numérique et à la galerie d'images [ici](#) :



À propos du SYDEV

Le SYDEV est le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée auquel adhèrent toutes les communes et intercommunalités vendéennes. Il est le garant du service public de la distribution des énergies en Vendée.

Acteur de la transition énergétique du territoire, il accompagne ses adhérents sur tous les sujets liés à l'énergie : distribution d'électricité et de gaz, éclairage public, efficacité énergétique et mobilité durable.

Il investit dans la production d'énergies renouvelables et la distribution de carburants alternatifs à travers sa SEM Vendée Énergie. Le SYDEV est également impliqué dans le développement du très haut débit avec le Conseil départemental de la Vendée via le GIP Vendée Numérique.